

mature, vêtue de rouge avec une ceinture noire.

— Monsieur de Paris !  
Ce nom courut de bouche en bouche c'était celui du bourreau. Quatre hommes costumés de gris et de noir, avec une ceinture de rouge, se tenaient debout sur les marches inférieures de l'échafaud. C'étaient les aides du bourreau.

Le prisonnier arrivait alors en face de l'échafaud... La foule contemplait avec une curiosité féroce... L'instant était suprême...

Les apprêts du supplice se faisaient...

— Meurs, pauvre innocent ! — reprit la voix sonore du voisin de Maille, — Tu marqueras un échelon de plus dans l'échelle des crimes de madame Louise !

Un homme qui, jusqu'alors, s'était tenu le dos appuyé contre la maison formant le coin de la rue de la Vannerie, fit un pas en avant.

Cet homme, âgé d'environ trente-cinq ans, avait le véritable aspect d'un homme de guerre et la distinction d'un gentilhomme de haute naissance.

Un riche costume tout de velours noir, pourpoint, chausses et manteau, avec des boutons et des agrafes d'argent, rehaussait encore la bonne mine de celui qui le portait. Un ceinturon de cuir d'Espagne parfumé soutenait une riche épée à la poignée d'or.

Une grande toque noire, ornée de plumes noires, recouvrait la tête et, descendant sur le front, dissimulait les traits du visage.

Cet homme étendit le bras et posa la main sur l'épaule de celui qui paraissait s'intéresser si fort au condamné :

— Monsieur, — lui dit-il avec le ton de la plus exquise politesse, — serait-ce indiscret de solliciter l'honneur de connaître votre nom ?

L'homme pauvre vêtue regarda attentivement le riche costume de son interlocuteur :

— Il n'y a ni indiscrétion à me demander mon nom, — répondit-il, — ni honneur à le connaître. C'est celui d'un inconnu.

— D'un inconnu ?

— Oui.

— D'un Français cependant ?

— Certainement.

— Vous êtes gentilhomme ?

— Autant que j'en ai l'air.

— Alors, — vous êtes gentilhomme — et de vieille race encore ?

— Croyez-vous ?

— J'en jurerais !

— Très-bien ! — Je me résigne à être ce que je parais.

— Il faut tout résigner encore à une autre chose.

— Laquelle ?

— Celle de me décliner vos nom, prénoms et qualités.

— Pourquoi ?

— Vous le saurez.

— Mais...

— Ce nom ?

— Vous y tenez ?

— Oui ! ... Quel est-il ?

— Le sire de Lustupin.

— Eh bien ! messire de Lustupin, je crois que c'est une bonne fortune pour moi de vous avoir rencontré.

— Trop d'indulgence, monsieur !

— Vous habitez Paris ?

— Je crois que oui.

— Comment ! vous croyez ?

— Oui.

— Vous n'êtes pas sûr ?

— Non.

— Mais... où habitez-vous ?

— En ce moment sur la place de Grève.

— Très-bien ! Mais ce soir, où habiterez-vous ?

— Je n'en sais rien.

— Comment ? Vous êtes donc sur le point de partir ?

— Au contraire.

— Ah ! ... vous arrivez ?

— Oui, monsieur. Je suis à Paris depuis le lever du jour.

— Et vous venez ?

— De faire un voyage...

— Et vous n'avez pas de logement où ?

— Je n'en ai pas.

— Vous avez une famille, des amis ?

— Ni l'une, — ni les autres.

— Pourquoi ? vous êtes seul ?

— Oui.

— Vous n'avez aucun lien de parenté à Paris ?

— Absolument aucun.

— Voulez-vous un gîte ?

(A continuer.)



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous mois.

Annonces : Première insertion, 10 centimes par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD, Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 27 Décembre 1884.

UN VOL D'UNE AUDACE INOUIE

VOL DE LA COLONNE NELSON

LES DÉTECTIVES AUX ABOIS

\$5,000 de récompense pour l'arrestation des voleurs

Le matin de Noël la ville de Montréal était plongée dans l'émotion la plus intense en apprenant que des voleurs avaient enlevé, pendant la nuit, la colonne de Nelson.

Les bandits ont conduit leur opération avec une habileté dénotant chez eux les connaissances les plus approfondies de l'art du *burglarisme* américain.

Le vol a été commis entre minuit et une heure et demie du matin.

Les personnes qui revenaient de la messe à Notre-Dame ont été les premières à s'en apercevoir. La colonne étant à sa place lorsqu'elles se rendaient à l'église, il est évident que les coquins ont profité du moment où toute la population de Montréal assistait aux solennités joyeuses de Noël pour accomplir leur crime. Il paraît aussi évident qu'ils n'ont pas emporté le socle de la colonne, la base et les huit vieux canons de fer plantés aux quatre coins du monument. Ils ont laissé sur la place deux derrieks, quatre leviers, deux ciscaux froids, une masse de forgeron et environ deux cents pieds de chaînes et de câbles d'acier.

À huit heures du matin tous les détectives furent mis sur pied et cherchèrent des indices qui pourraient leur mettre sur la trace des bandits. Peine inutile, les mouvements des voleurs restèrent dans l'ombre du mystère le plus impénétrable.

Le procureur général Taillon ordonna vendredi matin une enquête sur ce vol extraordinaire et déjà plusieurs témoins ont été entendus sans que leur déposition ait jeté aucun éclairé sur cette ténébreuse affaire.

Son Honneur le maire Beaudry a lancé une proclamation par laquelle il offre une récompense de \$5,000 à toute personne qui donnerait à la police des informations à l'effet de mettre les coupables en état d'arrestation.

Une foule nombreuse hier matin assiégeait le palais de justice où les magistrats de police tenaient l'investigation.

La police venait d'opérer deux arrestations, celles de Mr L. A. Sénécal et de M. A. Dansereau sur qui planaient les soupçons les plus forts.

Ces deux personnalités étaient sujettes à caution, car la presse libérale était unanime à les déclarer coupables d'avoir volé à la province sa plus belle propriété, le chemin de fer du Nord.

Les prévenus protestèrent de leur innocence dans les termes les plus énergiques et accusèrent le sénateur Trudel de les avoir dénoncés à la justice pour se venger de quelques articles mordants de la *Minerve*.

M. Ernest Desrosiers comparait pour les accusés.

Le premier témoin entendu a été Coq Lapière, cocher de la place Jacques-Cartier. Il donna son témoignage comme suit : Je suis libéral, mais bon citoyen. Pendant la nuit de Noël, de minuit à sept heures du matin, il n'y avait pas de charretiers sur le *stand*. Je me suis rendu à la place Jacques-Cartier vers huit heures du matin, j'ai constaté que la colonne de Nelson était disparue. Vers huit heures et demie j'ai été surpris de voir Nelson, descendu de sa colonne. Il était en arrière de la porte de cour de la *Minerve*. Il était dans le fin coin et il avait le dos tourné. En m'entendant mes pas, il se revira la tête et me dit d'attendre un petit brin. Il me dit ensuite comme ça, que la première nouvelle qu'il a eue c'est lorsqu'il s'est senti tout-à-coup dégringoler. Il dit qu'il n'a pas eu le temps de voir les gens qui ont enlevé sa colonne. Il est tombé dans un banc de neige près du kiosque de Mondou. Nelson dit qu'il a dû passer plusieurs heures sans connaissance. Il s'est relevé dans le bras de Mondou et il a éprouvé le besoin de se cacher en arrière de la porte de cour de la *Minerve*. Il dit qu'il n'était pas fâché de l'accident, parce que depuis plus de soixante-dix ans il sentait le besoin de descendre de sa colonne et de se voir ce qui se passait du côté du bord de l'eau. Il ne se sentait pas bien parmi les canadiens-français et il espérait qu'on l'enverrait dans la partie ouest, près du Windsor. Il me dit qu'il n'avait pu reconnaître aucune des personnes qui travaillaient à enlever son monument.

Le témoin ne dit rien de plus et a signé.

La détective Gladu dépose comme suit :

En apprenant que le monument Nelson avait été volé je suis allé avec les détectives Naegels et Richardson visiter tous les *pawnshops* pour voir si la colonne n'y avait pas été mise en gage. Nous avons visité ensuite tous les magasins de seconde main. Pas d'affaire, la colonne n'y était pas. Je me suis ensuite transporté chez Larin pour m'assurer, s'il n'avait pas loué ses diables pour transporter la colonne.

Larin a déclaré que personne n'était venu chez lui la nuit du crime louer un ugrès pour enlever le monument.

Le témoin suivant a été le père Breton :

J'ai vu, dit-il, vendredi matin, deux individus à mine suspects entrer dans le mont-de-piété de Lazarus. Il portait sous le bras chacun un rouleau de quelque chose. C'était je crois deux paquets de journaux.

*Transquestionné.* — Cela pouvait être deux quarts d'huîtres. Il m'a été impossible d'examiner les objets de près.

Le sergent Dreyfuss étant assermenté, dit : Lorsque MM. Sénécal et Dansereau ont été amenés au poste de la police, l'homme de réserve les a fouillés. Il a trouvé dans leurs poches quelques actions du chemin de fer du Nord seulement, mais rien qui ressemblât à la colonne de Nelson.

M. Ulrich Bohl, gérant du mont-de-piété de M. Lazarus donne son témoignage :

MM. Dansereau et Sénécal sont venus chez moi hier matin. Ils étaient accompagnés par le capitaine Labelle et M. Renaud. Ils ont voulu mettre en gage le coffre-fort de la province. Je n'ai pas cru devoir prêter un centin sur cette garantie. C'est tout ce que je connais de l'affaire.

Pacôme Vadeboncoeur, journalier, dit. Je réside sur le chemin Papineau. J'ai vu passer vers quatre heures du matin, le jour de Noël un *bob sleigh* avec quelque chose dessus. J'ai cru que c'était un des gros tuyaux de l'aqueduc. Un de mes voisins m'a dit que ça pouvait être le monument de Nelson.

Un témoin a été lancé pour faire comparaître Nelson comme suborneur, mais le grand connétable a déclaré que ce personnage est introuvable à Montréal.

L'enquête a été ajournée à lundi.

En attendant dix constables sont de service autour du socle du monument.

Au moment où nous mettons sous presse MM. Sénécal et Dansereau ont été remis en liberté sous leur cautionnement personnel.

Le reporter du *Canard* a eu des entrevues avec les détectives Fahey et Kellert et au sujet du vol du monument et ces messieurs sont arrivés à la conclusion que les auteurs du crime sont hors des atteintes de la justice.

UN FLEAU

La vigne souffre du phylloxera, les pommes de terre de la mouche du Colorado, les chevaux de la maladie des pieds et de la gale. Voilà quelques fleaux pour les règnes animal et végétal. Le commerce de la rue Ste Catherine souffre d'une bibitte qui est beaucoup plus dangereuse que le microbe du choléra.

Ce fleau existe de temps immémorial dans le commerce, il existera tant qu'il y aura sur la terre un certain type de femmes qui se permettent d'être donné pour mission de détruire le commerce ; ce type est appelé "corne."

La corne est une commère qui sort de sa maison vers dix heures et demie ou onze heures du matin avec l'intention bien arrêtée d'écornifler, de jacasser et de s'amuser dans les magasins.

Lorsqu'elle part le matin ou l'après-midi, elle ne songe pas à faire des proplètes. Elle a toujours le soin d'oublier sa bourse afin de ne pas succomber à des tentations trop fortes.

À quelle signe reconnaît-on une corne ?

La corne peut appartenir à la meilleure classe de la société. En entrant dans le magasin, elle s'adresse au premier commis qui se présente devant elle et elle lui dit :

— Voulez-vous me montrer ce que vous avez de mieux dans votre magasin en fait de casques en fourrure ? Je ne veux rien de commun.

Le commis s'exécute de la meilleure grâce du monde et lui présente un casque de la valeur de \$36.

— Trente six piastres ! fait la corne, y pensez-vous. J'en ai vu de pareils sur la rue Notre Dame pour \$20.

Elle examine la marchandise en tous sens, elle souffle sur le poil et palpe la doublure.

Elle finit par dire qu'il lui faut un casque de \$15.

On lui montre ce qu'elle demande.

Quinze piastres ! mais, monsieur, vous vendez plus cher que n'importe où ailleurs. Tenez je viens de voir un casque pareil chez votre voisin pour \$12 et je l'ai refusé.

La corne sait qu'elle a affaire à un marchand honnête qui n'a qu'un seul prix.

Elle offre \$11 pour le chapeau.

Le marchand refuse.

Elle serait au désespoir s'il la prenait au mot, car elle n'a pas plus envie d'acheter que d'aller se noyer dans le St Laurent.

Si un marchand se fait une partique avec une corne, son commerce doit nécessairement en souffrir.

Un acheteur honnête et intelligent est présent lors de la vente dont le prix a été baissé plusieurs fois. Il se dit qu'il sera trompé par ce marchand et il ne retournera plus à son magasin.

L'autre jour une dame était sur le point de clore un marché avec un marchand de fourrures pour un manteau en sealskin de \$70. Pendant que le commerçant s'éloignait pour donner quelques instructions à son commis, une Corne s'approche de la pratique, une dame qu'elle ne connaît ni d'Ève ni d'Adam et elle lui souffle à l'oreille les paroles suivantes :

COUACS

Relations de famille.  
— J'ai entendu dire que monsieur votre grand-père est très malade. Comment va-t-il, chère madame ?  
— Ne m'en parlez pas, chère madame, je crois qu'il en reviendra !

Au cours, dans une école agricole.  
— Quel est le meilleur moment pour cueillir les melles ?  
— Monsieur, c'est quand le fermier a le dos tourné et que le gros chien n'est pas dans le jardin.

Donnez-moi un cigare "DOCTOR", je ne fume pas autre chose.

Depuis quelque temps, paraît-il, le comble du vian, du pschutt, du ah, etc., est de se faire graver avec un acide particulier, le portrait d'une personne sur l'ongle de l'index ou de l'annulaire.

Grâce à ce nouveau procédé, le portrait est indélébile et se conserve dans les mêmes conditions que l'ongle, c'est-à-dire tant que celui-ci ne pousse pas.

L'invention est des plus ingénieuses. N'est-ce pas en effet charmant d'avoir toujours devant soi le portrait de celui ou de celle que l'on aime ?

Aimer l'espace d'un ongle, on n'avait pas encore trouvé ça. On peut recommencer l'opération tous les mois à peu près et aimer douze ongles par an.

Si la belle est infidèle, on se ronge l'ongle où elle est gravée. Si on l'aime trop, à force de la regarder, on se foure l'ongle dans l'œil, mais c'est encore du bonheur. Les insoucients se fourrent l'ongle dans le nez.

Et puis, si on veut dissimuler les traits de sa Dulcinée, on n'a qu'à se gratter.

Une femme dans un accès de tendresse, fera graver sur ses griffes roses le portrait de son amant, et le lendemain, dans un accès de jalousie, de ces mêmes griffes roses lui arrachera les yeux. C'est du tatouage sans les inconvénients.

Voir l'annonce de la maison R. B. Champagne Cie.

Jeune gens, lisez ceci

La Volta Belt Co. de Marshall, Mich., est prête à envoyer sa célèbre *ceinture électro voltaïque et autres appareils électriques* à l'essai pour 30 jours aux hommes (jeunes ou vieux) affligés de débilité nerveuse, de perte de vitalité et de puissance virile et de toutes espèces de maladies. Aussi pour les rhumatismes, la névralgie, la paralysie et plusieurs autres maladies. On garantit un retour certain à la santé et à la vigueur. On ne court aucun risque puisqu'on permet un essai de trente jours. Écrivez de suite pour leur pamphlet illustré qui vous sera expédié gratis ;

Belle maman veut profiter du soleil pour faire une promenade à pied dans Paris.

Son gendre, la conduisant jusqu'à la porte :

— Le linge que vous avez sur vous est marqué, n'est-ce pas ?

— Certainement.

Très bien ! Ce sera toujours un indice, en cas d'accident.

Le père du petit Paul vient de le réveiller.

L'enfant, en se frottant les yeux :

— Bonjour, père... à quelle heure que je me coucherai, ce soir ?

Fumez le "DOCTOR", le meilleur cigare de 5 cts.

Une vieille dame va subir l'opération de la cataracte.

Avant de se livrer à l'opérateur, elle réfléchit que c'est pour la lumière, la nature, les arbres, le ciel...

Cette pensée l'attendrit.

— Au moins, employons bien nos derniers regards / se dit-elle.

Et, appelant sa femme de chambre :

— Louise !

— Madame ?

— Apportez-moi un miroir.

Quelques petites maximes financières à méditer :

On peut se faire une idée de mépris que Dieu fait des richesses en voyant à quels imbéciles il les donne.

Si les hommes dépensaient pour faire du bien aux autres le quart de ce qu'ils dépensent pour se faire du mal à eux-mêmes, la misère disparaîtrait dans le monde.

Donnez de l'argent ; n'en prêtez jamais.  
Donner fait que des ingrats ; prêter fait des ennemis.  
On s'habitue quelque fois à ne pas avoir d'argent ;  
Jamais à n'en plus avoir